

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DFFI	Date	27 août 2026
Numéro		Heure	21h35

Auteur-e(-s) : Groupes VertPOP et socialiste		Lié à (obligatoire) : ad 25.188
Titre : Amendement au projet de loi modifiant la loi sur les contributions directes (LCdir) (Majorité qualifiée pour les hausses ou baisses fiscales – Entrée en vigueur)		
Contenu : <u>Art. 5 ¹La présente loi entre en vigueur à l'échéance du délai d'annonce ou, respectivement, du délai référendaire.</u>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Christine Ammann Tschopp		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Antoine de Montmollin	Emile Blant	